

Rapport moral AG CPTS Metz et Environs – 15 Décembre 2022

Bienvenue,

La situation de notre système de santé continue de s'aggraver avec une dégradation progressive des possibilités d'accès aux soins.

Le ministre de la santé, ex-administrateur de notre Cpts, a lancé une concertation territoriale dans le cadre du chapitre santé du conseil national de la refondation.

Les idées ne manquent pas et les solutions sont déjà avancées par les politiques et hautes instances nationales pour légiférer sur les libertés d'installation et obligations diverses pour les professionnels de santé.

Améliorer et optimiser l'accès aux soins médicaux et paramédicaux pour la population sur l'ensemble du territoire est un enjeu que nous pouvons relever si nous sommes mieux organisés

Nous avons l'opportunité de réfléchir ensemble, de proposer des solutions partagées entre nous, d'expérimenter des nouveaux modes de prévention et de distribution des soins, avec le soutien et l'aide financière de l'ARS et la CPAM.

- Faciliter l'accès à un médecin soignant et plus si affinité
- Optimiser le temps médical et le temps soignant
- Gérer les soins non programmés en réservant des créneaux pour éviter le recours aux urgences

C'est permettre :

- Une amélioration de la qualité des prises en charges collectives et des parcours des patients
- Une amélioration de la qualité de travail des professionnels de santé

Nous devons saisir cette possibilité qui nous est offerte de proposer des solutions souples et évolutives, avant qu'on nous impose des solutions autoritaires rigides.

Nous devons tout mettre en œuvre pour que les professionnels de santé et du medico-social acceptent de s'approprier les moyens mis à leur disposition afin de mieux

s'organiser, se coordonner et améliorer leur propres conditions de travail, pour un meilleur service à leurs patients, en fluidifiant le parcours pour un accès aux soins plus efficient .

Une des solutions est de réorganiser le maillage territorial, de mieux utiliser les compétences, de redéfinir les contours de métiers des différents professionnels de santé, d'envisager des délégations de tâches.

La communauté professionnelle territoriale de santé est le bon niveau pour expérimenter cette réorganisation, car la CPTS est avant tout une interface entre les différents acteurs de son territoire au service du patient et du parcours coordonné, entre médecins et autres professionnels de santé, entre la santé et le médico-social, entre la ville et l'hôpital.

Merci à nos toutes nouvelles collaboratrices Cassandre et Marie, et à Anne notre chargée de développement qui nous accompagne depuis la naissance de notre communauté professionnelle.

Le financement obtenu grâce à la signature de notre 3e ACI va nous permettre de renforcer encore notre équipe administrative, pour mener à bien toutes les missions qui nous sont dévolues, plus particulièrement dans le domaine de la prévention et surtout de l'accès aux soins pour lequel nous connaissons les constats et causes de difficulté

- la démographie en santé avec des zones très tendues même dans les villes, une inégale répartition, une moyenne d'âge médicale autour de 54-55 ans et des départs en retraite par vagues

Je cite le président de l'ordre national des médecins

« Des décennies de décisions inadaptées ont amené notre pays dans la situation de crise de l'accès aux soins que nous connaissons. Les médecins n'en sont nullement responsables »

- L'évolution populationnelle avec notamment des populations vieillissantes, moins mobiles.

- Un phénomène sociétal et pas seulement médical : le désir d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle : 4 médecins remplacés par 2 avec une diminution des amplitudes horaires de travail - 40 heures plutôt que 60

Il n'est pas question de stigmatiser les professionnels de santé qui ont choisit de faire évoluer leur pratique, mais au contraire de les accompagner pour leur permettre de mieux s'organiser, et gagner du temps médical.

La CPTS de Metz et Environs termine sa 4^e année d'existence, ralentie dans son développement par une crise sanitaire historique qui a limité notre communication aux médias impersonnels, via notre site internet, nos newsletters, et les réseaux sociaux.

Si la crise Covid nous a fait progresser en terme de communication, elle a par contre retardé tous les projets justifiant des rassemblement physiques et les rencontres interprofessionnelles de secteurs, nécessaires en particulier pour l'appropriation et l'utilisation de nos outils de coordination.

L'année 2023 devrait nous permettre de multiplier les opérations « aller-vers » les professionnels de notre territoire pour leur démontrer l'intérêt d'une organisation territoriale, et d'une bonne coordination interprofessionnelle pour mieux travailler ensemble dans l'intérêt des patients.